

ATTENTION

Metz, le 17 mars 2020

Suite aux annonces du gouvernement et dans les circonstances exceptionnelles que nous rencontrons, nous nous voyons dans l'obligation de ralentir notre activité d'expertise à compter de ce jour et pour au moins 15 jours.

Nos estimateurs étant amenés à circuler sur tout le département dans le cadre de leurs expertises, nous devons prendre toutes les précautions nécessaires, afin de limiter la propagation du virus et de protéger, tant les exploitants que les estimateurs. Nous devons réduire au maximum la circulation et la transmission du COVID 19.

Nous sommes donc contraints de prendre des mesures exceptionnelles pour la réalisation des expertises.

Les déclarations ne pourront se faire que sur le site de la télédéclaration ou par mail. Nous ne serons pas en mesure de réceptionner de dossier papier.

Nous serons en effet en effectif réduit et de ce fait certaines expertises ne pourront pas se faire dans les 15 jours qui viennent ou seront retardées par rapport au planning initial.

Pour faciliter ces expertises, nous vous demandons expressément de prendre des photos des parcelles des dossiers en cours et également de localiser les dégâts de chaque parcelle précisément sur une carte (type géoportail) que vous pourrez nous adresser à l'adresse mail suivante adauendorffer@fdc57.org. Nous relayerons ces éléments aux estimateurs.

Lors des expertises qui seront possibles, nos estimateurs ne se présenteront pas au préalable sur votre exploitation, ils se rendront directement sur les parcelles concernées. Seul le jour de l'expertise vous sera préalablement indiqué.

Les feuilles de résultats seront soit déposées dans votre boîte aux lettres, soit seront adressées par la poste en deux exemplaires, dont un exemplaire devra nous être adressé dûment signé par voie postale.

C'est une période difficile à laquelle nous devons faire face, c'est pourquoi nous faisons appel à la responsabilité et au civisme de tous pour préserver la santé de chacun.

Nous vous demandons de faire preuve de tolérance dans les retards que nous aurons obligatoirement dans les procédures, nos estimateurs ne sont pas responsables de cet état de fait.

Nous ferons au mieux pour reprendre nos missions dans leur intégralité dès que nous y serons autorisés et comptons sur vous pour qu'elles s'effectuent avec le plus de sérénité possible dans le contexte actuel.

Comptant sur votre collaboration à la préservation de tous.

Le Directeur